



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

59/63 rue du Rocher
75008 Paris

Tél : 01 55 30 12 12
Web : www.cfecgc.org

La Médecine du travail ou « la patate chaude » refilée de ministre en ministre du travail

Le raccourci qui, par simplification jette l'opprobre sur une catégorie est injuste et surtout il est improductif car c'est toute la chaîne de prévention qui doit être renforcée et confortée.

Il est patent que les médecins du travail ont toujours été demandeurs de pouvoir mieux faire.

La médecine du travail a fait une oeuvre de préservation de la santé et d'amélioration de la sûreté du travail considérable depuis son avènement.

Certains esprits simples cherchent une réponse simple : ils souhaitent un bouc émissaire. Le choix est large : les patrons, les représentants du personnel, les organismes de prévention, la tutelle, l'inspection du travail, le médecin du travail, le législateur, et cela n'est pas exhaustif.

Il est temps que la vérité éclate, les écrits ne manquent pas !

Ce sont d'abord les représentants politiques qui sont les premiers responsables de ce fonctionnement, certes les employeurs ont la main, mais leur comportement est prévisible depuis toujours, tandis que les politiques sont là pour représenter les citoyens et leur santé !

Les représentants politiques responsables et coupables de leur frilosité :

- avec inaction devant les multiples constats de dégâts pour la santé faits depuis des années par les médecins du travail, sans écho ni suite !

- avec inconséquence en donnant l'agrément aux services de santé au travail gérés par les employeurs sans aucun contrôle, endossant de fait la responsabilité de ce qui peut s'y faire !

- avec inconscience pour avoir tant tardé à mettre en place l'interdiction de l'amiante

- avec perversité en ne répondant pas aux multiples mises en garde officielles sur le problème démographique alors que même l'Europe s'en préoccupe !

Service de presse

Tél : 01 55 30 12 56
Fax : 01 55 30 12 60
Mél : presse@cfecgc.fr

Michel Ciesiolka

Tél : 01 55 30 12 59
06 80 35 00 59

Pour le syndicat santé au travail CFE-CGC qui rassemble médecins du travail et intervenant en santé au travail, il est temps de tirer les conclusions des très nombreux rapports déjà réalisés sur la santé au travail.

Incontestablement, ministre après ministre, les politiques se refilent « la patate chaude » de la santé au travail ! Qu'il s'agisse de la réparation des accidents du travail, de la réparation de la pénibilité ou de l'organisation de la prévention ils font faire moult rapports et moult négociations.... le temps de changer de ministre !

Nous avons donc un nouveau ministre qui a de nouveaux conseillers qui vont avoir des dossiers déjà pourtant bien étudiés. Nous lui souhaitons bonne venue et bon courage et nous souhaitons qu'il prenne en compte les demandes des partenaires sociaux .

]

Pour le syndicat santé au travail CFE-CGC il est nécessaire d'envisager

une gestion qui ne soit plus laissée aux seules mains des employeurs, même si leur présence est indispensable.

Le syndicat préconise

un regroupement des services au niveau régional afin de dégager des économies et de permettre la constitution d'équipes pluridisciplinaires avec le médecin du travail dans de bonnes conditions.

Afin d'avoir la transparence financière et le contrôle efficace des actions

une gestion réellement paritaire et une réelle indépendance des acteurs sont nécessaires, sans cela rien d'efficace ne pourra se faire.

Bienvenue et bon courage monsieur le nouveau ministre du travail !